



Antenne ouverte

Sébastien Mort

► To cite this version:

| Sébastien Mort. Antenne ouverte. 2018, pp.[En ligne]. hal-03325596

HAL Id: hal-03325596

<https://hal.science/hal-03325596>

Submitted on 25 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Antenne ouverte

Sébastien Mort

Référence électronique

Sébastien Mort, Antenne ouverte. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 29 janvier 2018. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/antenne-ouverte/>.

Le *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* est un dictionnaire collaboratif en ligne sous la responsabilité du Centre de recherche sur les médiations (Crem, Université de Lorraine) ayant pour ambition de clarifier la terminologie et le profit heuristique des concepts relatifs à la notion de public et aux méthodes d'analyse des publics pour en proposer une cartographie critique et encyclopédique.

Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/>

Cette notice est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 3.0 France.

Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.



Antenne ouverte

La prise de parole du public est depuis longtemps une caractéristique fondamentale des médias d'information et de divertissement. En France, la première expérience en la matière date de 1927, année où la radio Paris PTT lance un jeu qui permet à l'auditeur de gagner un prix s'il participe par téléphone (Deleu, 2006 : 22). Plus tard, c'est Europe 1 qui, dès sa création en 1954, change le rapport des radios à leur public en proposant des émissions qui rendent audibles les citoyens ordinaires. Demeurés marginaux au cours des décennies suivantes, les « programmes d'expression publique » (Glevarec, 2007 : 123) – notamment les émissions dites de libre antenne à destination du public adolescent – occupent depuis les années 1990 une place importante dans le paysage radiophonique français. Ils sont également florissants au Royaume-Uni et à Hong Kong dans leur version politique, et particulièrement aux États-Unis où le *talkshow* radiophonique conservateur s'est imposé comme format médiatique dominant et force du jeu politique (Mort, 2018).

Le phénomène a souvent été accueilli de manière favorable en ce qu'il permettrait à chacun et chacune de prendre la parole et proposerait un espace d'expression libre aux sans-voix. Toutefois, si certaines émissions rendent possible la participation citoyenne, d'autres donnent à entendre une parole contrôlée, mise au service du dispositif radiophonique, souvent à des fins commerciales, mais également politiques, comme c'est le cas dans le contexte états-unien.

Apparition de la parole des citoyens ordinaires à la radio

L'octroi de la parole aux anonymes est une préoccupation ancienne des médias. Influencée par son prédécesseur Radio Cité qui généralise le « radioreportage » à partir des années 1930 en enregistrant l'arrivée du Tour de France et les réactions du public, Europe 1 se montre pionnière en la matière (Deleu, 2006 : 27). À partir de 1955, la station donne la parole aux auditeurs dans les programmes d'information comme dans les émissions de divertissement, comme c'est le cas de celles qu'anime Pierre Bellemare, notamment *Vous êtes formidable* ou *Cent Mille Français ont raison*, où l'animateur interroge les auditeurs sur leurs opinions politiques. L'expérience n'est que de courte durée, car lors d'une émission consacrée à la guerre d'Indochine, la majorité des personnes sondées exprime une opinion défavorable sur l'engagement de la France (*ibid.* : 28).

Toutefois, sans pour autant proposer des émissions qui soient effectivement participatives, Europe 1 impose bel et bien un nouveau rapport aux auditeurs qui lui permet d'incarner une certaine modernité. Parce qu'elle permet une certaine liberté de ton, cette nouvelle façon d'envisager le rapport au public est vue d'un mauvais œil par les pouvoirs publics, si bien qu'en 1959, l'État prend une part importante dans le capital du groupe Sofirad, propriétaire d'Europe 1, afin d'en contrôler davantage les contenus.

À cette époque, c'est sans aucun doute Ménie Grégoire qui incarne le mieux la libération de la parole sur les ondes. Diffusée de 1967 à 1982 sur Radio Luxembourg, *Allô Ménie ?* est la première émission de confessions radiophoniques : elle permet aux auditrices – et quelques auditeurs – de s'exprimer librement sur des sujets en lien avec leur vie personnelle. Qu'il s'agisse du couple, de la sexualité, ou encore de l'avortement, aucune question n'est interdite et chacun est invité à se confier sans honte. En cela, Ménie Grégoire inaugure le format des « émissions divan » (*ibid.* : 113) où le public partage ses difficultés personnelles avec l'animateur, qui écoute et apporte des réponses.

Si l'émission libère la parole des citoyens ordinaires en leur permettant d'aborder des questions relevant de l'intime, cette prise de parole se fait toutefois sous contrôle et la liberté accordée aux appelantes est très encadrée : l'émission est surveillée par un comité d'écoute et le conseil d'administration de Radio Luxembourg compte un évêque dans ses rangs.

Il en va de même pour *Le Téléphone sonne*, émission de débats sur des questions politiques et d'actualité dans laquelle les auditeurs sont invités à poser des questions aux participants. Lancée en 1978 sur France Inter, l'une des cinq radios contrôlées par le gouvernement, l'émission permet une prise de parole elle aussi très surveillée. En effet, la radiodiffusion est structurellement dépendante du pouvoir exécutif (ministère de l'Intérieur ou ministère des Communications en fonction des gouvernements), et ce, malgré la disparition en 1964 du comité d'écoute exerçant une censure directe sur les contenus, notamment sur la production artistique (Mortaigne, 2014).

Les radios libres

Les événements de mai 1968 portent les revendications de celles et ceux qui militent pour une plus grande liberté d'expression à l'antenne et la fin du monopole d'État de 1945 sur l'exploitation des ondes. Toutefois, les tentatives de s'emparer librement des ondes sont infructueuses : le détournement de Radio Sorbonne par les forces de gauche n'est que de courte durée, l'État mettant très vite un terme à l'expérience.

C'est l'année 1972 qui constitue un tournant dans le processus de libération de la parole car elle ouvre une période au cours de laquelle apparaissent des radios clandestines sur l'espace qu'offre la modulation de fréquence. Elles sont désignées par le qualificatif de « radios libres » car elles visent précisément à remettre en cause le monopole d'État. Très fortement inspiré par Radio Caroline, station pirate qui émet clandestinement à partir de 1964 en Grande-Bretagne, ce mouvement de libération est entraîné par Radio Campus. Créée en 1969 à Villeneuve d'Ascq, elle ouvre ses ondes, à partir de 1972, à des débats avec les étudiants sur les questions relatives à la vie universitaire. Par la suite, on voit également apparaître des radios militantes comme Radio Lorraine Cœur d'Acier et Radio SOS emploi – toutes deux créées en 1978 – qui relaient les inquiétudes des ouvriers face à la crise de la métallurgie, ainsi que des radios dédiées à certaines revendications sociétales, telle Radio Fil Rose qui défend les droits des homosexuels.

La création de Radio Verte par l'écologiste Brice Lalonde en 1977 est une autre étape importante dans le processus de libération de la parole car à partir de cette année-là, la question des radios libres devient un enjeu du débat politique. Celui-ci divise y compris les dirigeants du Parti socialiste (PS) qui hésitent entre libéralisation des radios et maintien du monopole d'État. Lassé par ce qu'il dénonce comme « la mainmise giscardienne » sur les médias audiovisuels, François Mitterrand prend la parole lors d'une émission intitulée *Radio Riposte*, diffusée en toute illégalité depuis les locaux du PS le 24 juin 1978. L'opération se solde par l'arrestation de Laurent Fabius sous les caméras de télévision, issue dramatique qui encourage le PS à trancher le débat en faveur de la libéralisation du secteur (Fondation Jean Jaurès, 2010).

Toutefois, les radios libres sont constamment menacées d'interventions policières et de saisies de leur matériel, ce qui les contraint à un certain nomadisme qui exclut la possibilité de se doter d'un dispositif technique permettant au public d'intervenir. Ainsi le mouvement des radios libres parvient-il à libérer la parole en permettant à des voix jusqu'ici inaudibles de s'exprimer, sans pour autant permettre à la parole ordinaire de se faire entendre.

Les années 1990 : naturalisation de la parole ordinaire sur les ondes et avènement de la libre antenne

La fin du monopole d'État sur la diffusion audiovisuelle en 1982 laissait augurer d'une libération totale de la parole sur les ondes et d'une participation accrue des citoyens aux conversations radiophoniques. Or, il n'en est rien car le modèle commercial adopté par les radios qui émergent alors – au premier rang desquelles NRJ – marginalise la parole des citoyens ordinaires au profit de la diffusion musicale.

Il faut attendre les années 1990 pour que soient diffusées des émissions de « libre antenne » à proprement parler, où chacun est invité à prendre la parole pour évoquer le sujet de son choix avec une totale liberté de ton, sans aucune forme de censure. Ce sont les *talkshows* à destination des adolescents qui s'emparent de ce format dont la radio Skyrock jette les fondements en lançant *Bonsoir la Planète* animé par Mahler (1991), *Super Nana*, émission proposée par l'animatrice éponyme (1992) (Deleu, 2006 : 46), mais également *Maurice est ici* (1994). C'est toutefois sur Fun Radio que le genre connaît son âge d'or avec *Lovin' Fun* (1992-1998), animée par Difool et le docteur Christian Spitz, alias « Le Doc », qui répondent aux questions des jeunes sur l'amour et la sexualité. L'émission connaît un succès retentissant auprès des adolescents au point de se muer en un véritable phénomène de société.

Après 15 années d'interruption, l'émission reprend en 2013 dans un format sensiblement identique, à la différence près que l'animateur Karel remplace Difool et qu'une animatrice, Alice, a rejoint le tandem. Du reste, la libre antenne a fait florès et les quatre stations qui dominent l'offre à destination de la jeunesse – Skyrock, Fun Radio, NRJ et Virgin Radio – s'infligent désormais une rude compétition. Entre *Enora le soir* sur Virgin Radio, *Difool radio libre* sur Skyrock, *C Cauet* sur NRJ, et *Lovin' Fun* sur Fun Radio, le public adolescent n'a que l'embarras du choix.

Aux États-Unis les programmes d'expression publique s'imposent dans leur version politique à partir du lancement de *The Rush Limbaugh Show* – animé par le très conservateur Rush Limbaugh – en août 1988. Dès les premières années, le programme se hisse au rang de première émission au format « *News/Talk* » toutes catégories confondues. Au début des années 2000, Rush Limbaugh est rejoint par d'autres animateurs – Sean Hannity, Laura Ingraham, ou encore Glenn Beck –, et bien qu'il constitue un format radiophonique à la périphérie de l'écosystème médiatique, le *talkshow* conservateur y est depuis lors très solidement implanté. Dans ces émissions, l'animateur sollicite la parole des citoyens ordinaires tout au long des trois heures que dure une émission conçue comme un espace où l'auditeur peut formuler une opinion, prendre part au débat ou réagir aux propos d'autres appelants.

Dispositifs et modes d'accès à l'antenne : « libre antenne » contre *talkback*

Le dispositif qui permet l'accès à l'antenne de l'auditeur n'est toutefois pas le même dans les deux types d'émission. Selon Christophe Deleu (*ibid.* : 12), il existe trois types de dispositifs d'octroi de la parole : les émissions de type forum, où l'appelant intervient pour poser une question à un invité ou faire part d'un commentaire ; les émissions documentaires où la parole des citoyens ordinaires est sollicitée à titre de témoignage sur un phénomène de société ; et les émissions divan dans lesquelles l'appelant est invité à faire part d'une difficulté d'ordre personnel ou intime, ou à apporter son témoignage sur les problèmes évoqués à l'antenne par d'autres appelants. Les programmes à destination des adolescents sur les radios jeunes telles *Lovin' Fun* ou *Enora le soir* correspondent à la dernière catégorie.

Les émissions divan à destination des adolescents ont comme point commun de laisser une entière liberté d'expression aux appelants, qui jouissent ainsi d'une grande latitude pour définir les sujets et le contenu : ce sont donc à proprement parler des *talkshows* de libre antenne. Lorsque le format s'affirme dans le paysage radiophonique au début des années 1990, le dispositif de *Bonsoir la planète !* et *Super Nana* ne comprend pas de processus de sélection des appelants, l'animateur donnant la parole à quiconque parvient à joindre le

standard, quitte à ce que celui-ci coupe court à la conversation s'il juge que l'appelant est inintéressant. Chacun peut donc tenter sa chance et seul l'intérêt que présente l'intervention en détermine la durée : la parole de l'appelant joue pour une large part dans la définition du contenu de l'émission.

Ce phénomène est d'autant plus visible dans les émissions comme *Lovin' Fun* dont la finalité est de permettre aux appelants de s'exprimer en toute liberté et sans crainte de jugement. Si le dispositif comprend bien un processus de sélection, celui-ci a pour but de panacher les sujets évoqués à l'antenne et d'empêcher que les cas trop graves ne soient traités en direct. Comme l'a rappelé le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) dans son communiqué du 7 mars 1994, l'émission a une utilité de service public auprès des jeunes dans la prévention contre le Sida (CSA, 1994). À ce titre, il ne saurait y avoir d'entrave à la possibilité de s'exprimer en toute liberté. En outre, comme le souligne Christian Spitz, le « Doc » de *Lovin' Fun*, « nous ne sommes toujours pas là pour nous faire valoir au détriment des auditeurs comme c'est le cas ailleurs ; nous leur laissons au contraire toute la place » (Dassonville, 2013). Dans ce format d'émission, la parole de l'appelant prime sur celle de l'animateur, contrairement aux émissions telles que *Difool Radio Libre* et *C Cauet* qui font la part belle à la moquerie, l'irrévérence et la transgression, à l'instigation de l'animateur et de ses acolytes qui, pour cela, préemptent une grande part de l'espace verbal.

Ce dernier principe est également à l'œuvre dans le *talkshow* radiophonique conservateur aux États-Unis : alors qu'il se voulait un genre médiatique opérant comme instrument d'inclusion au processus politique de citoyens qui pendant longtemps ont estimé que leurs idées n'étaient pas représentées dans les médias, l'espace verbal dont jouissent les appelants est en fait réduit à la portion congrue. Dans la typologie de Christophe Deleu (2006 : 60), le *talkshow* radiophonique conservateur est une émission de type « forum » où « l'auditeur est invité [...] à donner un avis sur un thème. Ici, l'auditeur [est perçu] comme un citoyen souhaitant que son opinion soit reconnue par les autres ». Or, la simple écoute des conversations entre animateur et appelant met en lumière les limites de l'espace dont celui-ci dispose. L'appelant n'a pas accès à l'antenne de manière directe mais après un processus de filtrage particulièrement drastique qui permet d'opérer une sélection parmi les personnes susceptibles d'intervenir.

Dans *The Rush Limbaugh Show*, le rôle de l'opérateur consiste également à soumettre l'appelant à une sorte d'examen de passage pour déterminer s'il correspond au profil recherché par l'animateur : les *talkshows* radiophoniques conservateurs se situent en fait à l'opposé des émissions de libre antenne.

La libre antenne, entre « moment radiophonique » des adolescents et « tournant démotique »

Au bout du compte, ce qui importe pour différencier les dispositifs d'octroi de la parole n'est pas tant la nature de ce qui se dit dans l'émission que l'importance respective de l'animateur et de l'appelant dans la définition du contenu. À cet égard, Gonen Dori-Hacohen avance deux types de formats : les émissions d'« antenne ouverte » (*dial-in*) et les émissions « riposte » (*talkback*), dont l'objet est la contestation politique. Tandis que les premières s'organisent autour des interventions d'auditeurs, les secondes n'envisagent les conversations qu'en tant qu'artefact visant à établir l'animateur en vedette et à légitimer son autorité (Dori-Hacohen, 2012). En outre, dans le cas de Rush Limbaugh, dont l'émission relève du second format, la conversation a pour seul objectif de permettre à l'appelant de « s'établir en tant que fan », montrer qu'il a les qualifications requises pour prendre la parole et ce faisant, asseoir la légitimité de son propos (Dori-Hacohen, 2013).

En France, la prise de parole des auditeurs sur les questions politiques se fait principalement sur le mode de l'antenne ouverte, notamment lors des émissions matinales des radios commerciales et publiques. Mais le *talkshow* politique au format riposte, semblable au

talkshow à la Limbaugh, est désormais solidement implanté dans le paysage radiophonique français. Il est particulièrement représenté sur les ondes de RMC – dont le slogan est « Info, Talk, Sport » – par les *Grandes Gueules* de 10h à 13h – « l’émission qui vous parle et qui parle de vous » (<http://rmc.bfmtv.com/emission/les-grandes-gueules>) – et *Radio Brunet* de 13h à 15h (<http://rmc.bfmtv.com/emission/radio-brunet>). Ces programmes, qui font la part belle aux interventions d’appelants, se veulent un espace radiophonique de liberté absolue où, affranchi des contraintes du politiquement correct et de la « bien-pensance » qui musèlent les appelants des autres radios, le citoyen ordinaire pourrait avoir une « vraie » parole.

Des deux émissions, *Radio Brunet* est celle qui se rapproche le plus de *The Rush Limbaugh Show*. Bien qu’il reçoive des invités en studio – contrairement à Rush Limbaugh –, Éric Brunet défend un point de vue très nettement marqué à droite et, s’il octroie davantage de temps d’antenne à ses contradicteurs que son homologue américain, les auditeurs dont les opinions rejoignent les siennes disposent de près de 65 % du temps d’antenne (Accardo, Maler, 2012).

Ainsi seuls les programmes au format *dial-in* constituent-ils proprement des émissions de libre antenne. En France, parce qu’elles permettent aux appelants de prendre la parole librement et sans contrainte, les émissions à destination de la jeunesse dans la veine de *Lovin’ Fun* ou *Enora le soir* remplissent une fonction sociale. Elles rendent visibles les préoccupations des adolescents et contribuent à faciliter le passage de la pré-adolescence à l’adolescence des jeunes entre 12 et 16 ans (Glevarec, 2003 : 35). Véritable rite d’initiation, ce « moment radiophonique » tel que le définit Hervé Glevarec (*ibid.* : 41) est tout à fait essentiel dans la socialisation des jeunes car il « fix[e] notamment une frontière entre pré-adolescents et adolescents, frontière symbolique et réelle, mais aussi frontière sollicitant sa transgression » et permet à l’adolescent de « prendre en charge sa propre liberté » (Glevarec, 2007 : 132). Dans ces émissions, l’expression de la parole des auditeurs a donc une finalité émancipatrice.

Il en va tout autrement des *talkshows* radiophoniques aux États-Unis, qui instrumentalisent la parole des appelants pour créer un idéaltype du citoyen conservateur exploité à des fins de promotion de l’agenda politique des acteurs de la sphère conservatrice (Mort, 2018). Un tel détournement de la parole participe de ce que Graeme Turner (2010 : 2) définit comme le « tournant démotique » pris par les médias depuis les années 1990 : ceux-ci ne jouent plus une fonction de médiation mais bien de production de l’identité des figures ordinaires. Celles-ci sont en fait le produit d’un dispositif radiophonique particulièrement contraignant sur lequel la production et l’animateur gardent la mainmise, et qui œuvre davantage à « construire » des identités factices qu’à donner de la visibilité à un propos authentique.

Bibliographie

Accardo B., Maler H., 2012, « “Carrément Brunet” : l’émission de l’attaché de presse de la famille Peugeot », *Acrimed*, 27 août. Accès : <http://www.acrimed.org/Carrement-Brunet-l-emission-de-propagande-de-l-attache-de-presse-de-la-famille>. Consulté le 28/01/2017.

Conseil supérieur de l’audiovisuel, 1994, « Fun Radio : une mise au point du CSA », 7 mars. Accès : <http://www.csa.fr/Espace-Presse/Communiques-de-presse/Fun-Radio-une-mise-au-point-du-CSA>. Consulté le 28/01/2017.

Dassonville A., 2013, « Vingt ans après, le Doc le plus célèbre de la libre-antenne répond toujours aux ados », *Télérama.fr*, 11 déc. Accès : <http://www.telerama.fr/radio/le-retour-du-doc-le-plus-celebre-de-la-libre-antenne,105922.php>. Consulté le 28/01/2017.

Deleu C., 2006, *Les Anonymes à la radio. Usages, fonctions et portée de leur parole*, Bruxelles, De Boeck.

Dori-Hacohen G., 2012, « The Commercial and the Public “Public Spheres”: Two Types of Political Talk-Radio and Their Constructed Publics », *Journal of Radio & Audio Media*, 19, 2, pp. 152-171.

Dori-Hacohen G., 2013, « “Rush, I Love You”: Interactional Fandom on U.S. Political Talk Radio », *International Journal of Communication*, 7, pp. 2697-2719. Accès : <http://ijoc.org/index.php/ijoc/article/view/2152/1039>.

Fondation Jean Jaurès, 2010, « 1979 : l’“affaire Riposte” », 2 juil. Accès : <https://jean-jaurès.org/nos-productions/1979-l-affaire-radio-riposte>. Consulté le 28/01/2017.

Glevarec H., 2003, « Le moment radiophonique des adolescents. Rites de passage et nouveaux agents de socialisation », *Réseaux*, 3, 119, pp. 27-61. Accès : <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2003-3-page-27.html>.

Glevarec H., 2007, « Moraliser le fantasme : sexualité adolescente et libres antennes radiophoniques », *Hermès, La Revue*, 1, 47, pp. 123-134. Accès : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2007-1-page-123.htm>.

Mort S., 2018, « Le statut du public dans le dispositif des talk-shows radiophoniques conservateurs aux États-Unis. Le traitement de la parole de l’appelant comme illustration du “tournant démotique” », pp. 147-167, in Ballarini L., Ségur C., dirs, *Devenir Public. Modalités et Enjeux*, Paris, mare & martin.

Mortaigne V., 2014, « La Ballade de la censure », *Le Monde*, 23 oct. Accès : http://www.lemonde.fr/musiques/article/2014/10/23/la-ballade-de-la-censure_4511418_1654986.html. Consulté le 28/01/2017.

Turner G., 2010, *Ordinary People and the Media. The Demotic Turn*, London, Sage.